



## UN NOUVEAU LOGO ET DES PROJETS QUI AVANÇENT À GRAND PAS !

voir brève n°10 avril 2016 sur notre site [www.ghimao.com](http://www.ghimao.com)



ÉDUCATION  
INSTRUCTION



EAU  
HYGIÈNE



NOURRITURE  
MALNUTRITION



SANTÉ  
HYGIÈNE

### MADAGASCAR

Début août, Thomas VEZIN, Président des « Enfants de la Buse » et Michel POULET, Président de GHIMAO, seront sur l'île de Sainte-Marie à Madagascar, pour **préparer la mission conjointe de novembre avec ses 3 objectifs principaux** :

- **Donner accès à l'eau potable, dès novembre, à 1 500 enfants** de l'île de Sainte-Marie répartis sur 5 écoles et préparer le déploiement d'installations d'eau potable dans toutes les écoles de l'île, dans les 3 à 5 prochaines années.
- **Amplifier le programme bucco-dentaire mis en place par « les enfants de la buse »** depuis plusieurs années en permettant à 1 200 nouveaux enfants de l'île d'accéder au brossage quotidien des dents. **Un grand merci à ORAL-B qui nous offre 2 500 brosses à dents !**
- Proposer **aux familles Saint-Mariennes des fours à foyers améliorés** qui permettent de réduire de 60% la consommation de bois ou de charbon de bois, ce qui constitue un enjeu fort de préservation des forêts primaires.

### SENEGAL

- La dernière partie du réseau d'adduction d'eau du village de Kamiack est quasi terminée. **Fin juillet, l'eau coulera dans l'ensemble du village.**
- Nous allons pouvoir **doter la maternité de Tattaguine d'un matériel d'échographie** (don de la société MEDISET). La sage-femme vient de terminer sa formation à l'échographie et pourra **mettre en place, dès novembre, un meilleur suivi des grossesses.**

**Ces projets mobilisent toutes nos énergies.**

**Grâce à vous, à votre engagement, à votre soutien, nous pouvons depuis 2008, améliorer les conditions de vie de milliers de personnes.**

Michel POULET, Président de GHIMAO



FAIRE UN DON

GHIMAO est reconnue « Organisme d'Intérêt Général » depuis le 31 juillet 2008. En conséquence, les dons effectués par des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % du montant des sommes versées, les sommes versées dans le cadre d'un mécénat par les entreprises assujetties à l'impôt ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de leurs dons.

## Pour aider notre association à réaliser ces projets

Établir un chèque à l'ordre de « GHIMAO », l'adresser au trésorier, Albert Angeli, Lotissement « Les Guillonnières », 14 rue de Boppard, 37400 Amboise ou effectuer un virement PayPal en allant sur notre site web [www.ghimao.com](http://www.ghimao.com), rubrique « Soutenez-nous », « faire un don »

Dès l'encaissement un reçu fiscal vous sera adressé.

# GHIMAO

Geste pour l'Hygiène, l'Instruction  
& contre la Malnutrition  
en Afrique et en Outre-mer



06 08 69 85 84  
[ghimaoasso@gmail.com](mailto:ghimaoasso@gmail.com)  
Les Petites Maisons 18220 SAINTE SOLANGE France